

DÉLIBÉRATION N° SIE_2024_0008 DU CONSEIL SYNDICAL

SÉANCE DU 20 / 03 / 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le Conseil Syndical du S.I.E de la Mercantaine, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Président, Michel BLASER.

Date de convocation : 13 / 03 / 2024

Nombre de Membres	Présents	Excusé(s)	Absent(s)	Pouvoir(s)
6	4		2	
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention(s)	
	4			

Étaient présents : M. Michel BLASER, Président, M. Marcel RENAUD, Vice-Président, M. Régis LACROIX, suppléant, Mme Catherine FORESTIER, titulaire,

Procuration(s) :

Étai(en)t Absent(s) / Excusé(s) : M. Julien BUFFAUT, titulaire, M. Romain VOLATIER, suppléant.

À été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance : Mme Catherine FORESTIER

OBJET : BUDGET 2024 – L'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir approuvé le compte administratif et le compte de gestion, l'assemblée statue sur l'affectation d'exploitation de l'exercice 2023, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 33 003.92 €
- Un excédent reporté de : 94 965.75 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 127 969.67 €

- Un excédent d'investissement de : 13 269.35 €
- Un déficit de reste à réaliser de : 0.00 €

Soit un excédent de financement de : 13 269.35 €

Et décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

- RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT 141 239.02 €
- AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) : 0.00 €
- RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) : 127 969.67 €

-
- RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT 13 269.35 €
 - AJOUT DU RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) DU BUDGET 22800 MERCANTINE ASSAINISSEMENT 34 787.73 €

Envoyé en préfecture le 25/03/2024

Reçu en préfecture le 25/03/2024

Publié le

ID : 039-253900302-20240320-SIE_2024_0008-DE



Monsieur le Président se retirant, le Conseil Syndical, à l'unanimité **APPROUVE** et **VALIDE** :

- les Comptes Administratifs de l'exercice 2023 pour les budgets 22700 Eau et 22800 Assainissement.
- Les Comptes de gestions du trésorier
- La clôture du budget 22800 Mercantine Assainissement
- Le transfert de l'excédent d'investissement d'un montant de 34 787.73 € du budget 22800 Assainissement au budget 22700 Eau,
- L'affectation du résultat sur le Budget Primitif 2024 du budget 22700 SIE de la Mercantine

Envoyé en préfecture le 25/03/2024

Reçu en préfecture le 25/03/2024

Publié le

ID : 039-253900302-20240320-SIE_2024_0008-DE



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président, Marcel RENAUD



Siège social : Mairie - Sirèt : 25390030200014
230, Route du Pont de la Pyle - 39260 MAISOD
03.84.42.32.46 - siemercantine@maisod.fr